



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

TRENTE ET UNIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Panama (Panama), 26 - 30 avril

DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR LA SOUS-RÉGION DE L'AMÉRIQUE DU SUD

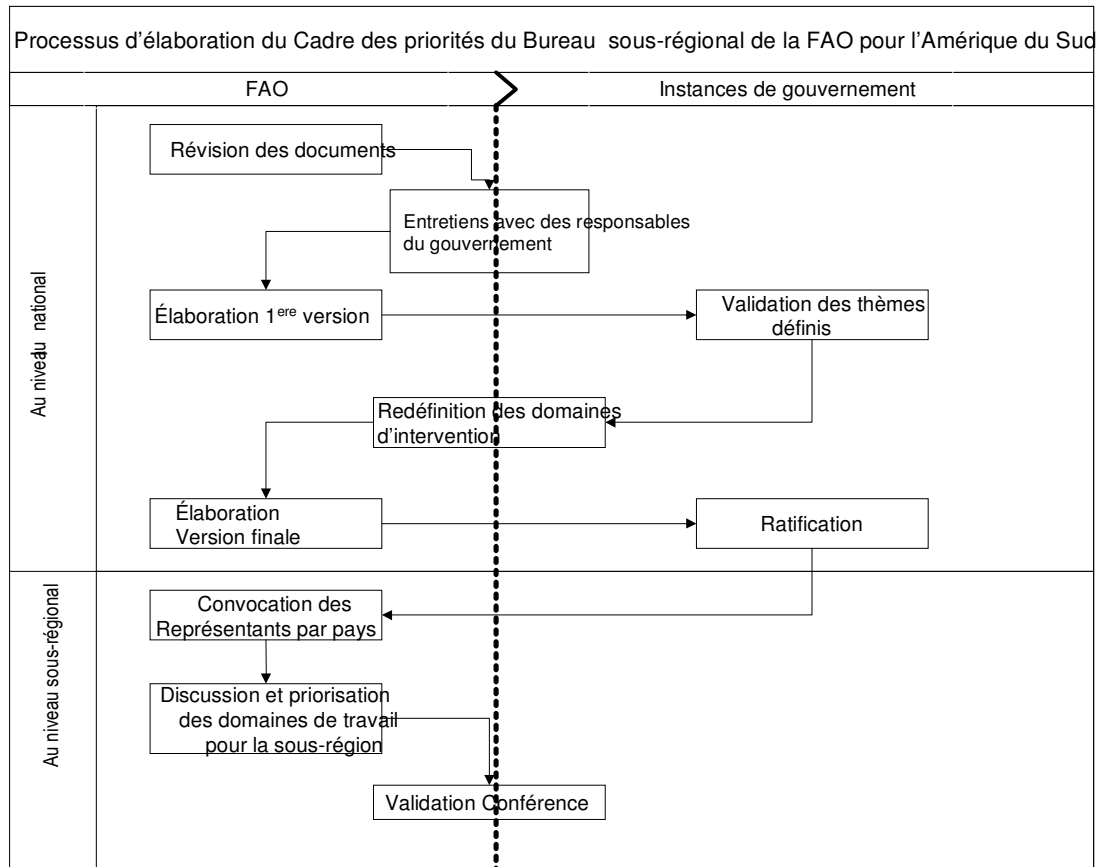
I. INTRODUCTION

1. Depuis 2009, la FAO a engagé un processus interne de planification stratégique fondé sur la gestion axée sur les résultats qui a débouché sur l'élaboration d'un Cadre stratégique 2010-2019, assorti d'un Plan à moyen terme 2010-2013, ainsi que d'un Programme de travail et budget 2010-2011. Ce travail, qui se poursuit encore de au niveau des bureaux régionaux et sous-régionaux, a mobilisé les efforts de toute l'Organisation pour définir les résultats, produits et services ainsi que les indicateurs et buts orientés vers la réalisation des objectifs stratégiques.

2. La planification à l'échelle des pays doit s'articuler avec les besoins et les priorités identifiées par chacun des pays de la région, en fonction de ses caractéristiques productives et socio-économiques et de ses capacités institutionnelles. C'est ainsi qu'ont été définis, en accord avec les gouvernements concernés, des Cadres nationaux sur les priorités à moyen terme, incorporés dans un deuxième temps dans le Cadre sous-régional qui est le sujet du présent document. La Figure 1 illustre ce processus interactif:

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Figure 1

3. Le processus de définition des priorités à chacun des niveaux de programmation (régional, sous-régional et national) prend en compte les ressources disponibles et les capacités techniques de l'Organisation. Il permet d'identifier les domaines dans lesquels la FAO doit concentrer ses efforts pour obtenir des résultats concrets et mesurables au bénéfice des pays membres.

4. Le document final, Cadre national sur les priorités à moyen terme, est donc le fruit d'une concertation et d'amples discussions entre l'Organisation et les différents organismes publics dont le domaine d'action rejoint le mandat de la FAO. Ce processus d'élaboration conjointe du document de programmation se conclut par la ratification des deux parties, ce qui permet de traduire une déclaration politique en projets concrets d'assistance technique et de coopération.

5. La Conférence régionale de la FAO, élément du système de gouvernance de l'Organisation, offre la possibilité d'un large débat avec les pays concernés, en vue de valider les priorités identifiées. Ce processus contribue à une meilleure allocation des ressources et à une plus grande efficacité des actions de la FAO à tous les niveaux d'intervention.

6. Le présent document présente les résultats de cette consultation: résumé analytique, contexte de la sous-région, domaines critiques à prendre en compte et recommandations de politique générale.

II. CONTEXTE DE LA SOUS-RÉGION

Situation économique et financière

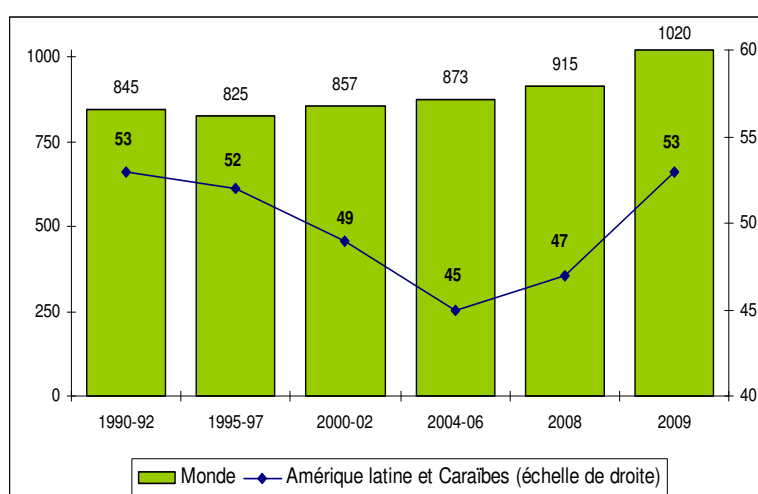
7. La crise alimentaire et financière enregistrée en 2008 et 2009 a laissé d'importantes séquelles non seulement en termes de dénuement, de pauvreté et d'insécurité alimentaire, mais aussi en termes de recentrage des politiques publiques pour affronter ces défis. Bien que les prix agricoles aient baissé de 22 pour cent par rapport à leur niveau record de juin 2008, ils restent deux fois plus élevés que les niveaux les plus bas enregistrés au début de la décennie 2000. La chute récente des prix agricoles (par rapport aux niveaux record antérieurs) reflète la baisse des prix du pétrole - poste clef des coûts de production - et le niveau élevé des réserves accumulées de produits agricoles de base comme le riz, le maïs et le blé, consécutivement à des récoltes favorables et à l'extension des superficies plantées en produits essentiels. Cette baisse est aussi le reflet d'une politique publique orientée vers la dynamisation du marché interne des produits alimentaires de base, la gestion des risques - volatilité des prix, catastrophes naturelles et crise financière - et la consolidation des systèmes de protection sociale.

8. L'impact de la crise varie selon les pays, les plus affectés étant les pays importateurs nets d'aliments et d'énergie, avec les indices de pauvreté les plus élevés, qui ont vu diminuer la demande extérieure pour leurs produits d'exportation et les flux externes de financement. A cela s'ajoutent dans plusieurs pays de la région l'impact d'événements climatiques extrêmes comme des sécheresses et des inondations. La crise a compromis près de deux décennies d'avancées dans la lutte contre la faim. Les projections pour 2009 estiment à 1,02 milliard le nombre de victimes de la sous-alimentation dans le monde, et dans le cas de l'Amérique latine et des Caraïbes, un retour au niveau de la période 1990-1992, soit 53 millions de personnes sous-alimentées (10 pour cent de la population de la région).

9. La région a enregistré des progrès notables en matière de réduction de la pauvreté: entre 1990 et 2008, la prévalence de la pauvreté a baissé de 15 points, soit 18 millions de personnes de moins. La pauvreté extrême a elle aussi reculé au cours de la même période de 22 millions de personnes.

Figure 2. Évolution du nombre de personnes sous-alimentées dans le monde et en Amérique latine entre 1990-1992 et 2009

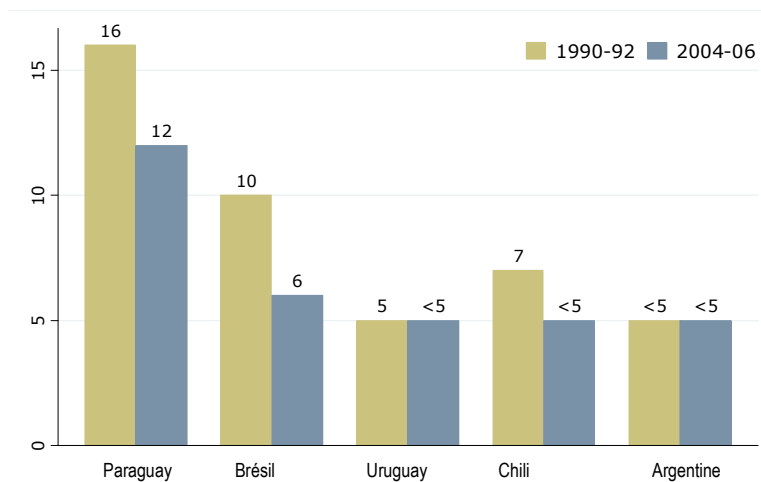
En millions de personnes



Source: FAO-PAM, 2009

10. L'Amérique du Sud, dans son ensemble, est la région qui a enregistré les avancées les plus notables dans la lutte contre la faim avant la crise, avec un recul de 12% à 8% de la population en état de sous-alimentation entre 1990-1992 et 2004-2006. Toutefois, une analyse plus détaillée, faisant la distinction entre les pays du Cône Sud et les pays andins, met en évidence d'importantes disparités au sein de la sous-région. Les meilleurs résultats sont observés dans les pays du Cône Sud, qui n'ont enregistré aucun recul mais au contraire, des progrès substantiels. Le Brésil, qui a réussi en quinze ans à réduire de 4 millions le nombre de personnes en situation de sous-alimentation, arrive en tête pour ce qui est de la réduction de la population victime de la faim (Voir Figure 3).

Figure 3. Pourcentage de la population sous-alimentée dans les pays du Cône Sud, 1990-1992 à 2004-2006



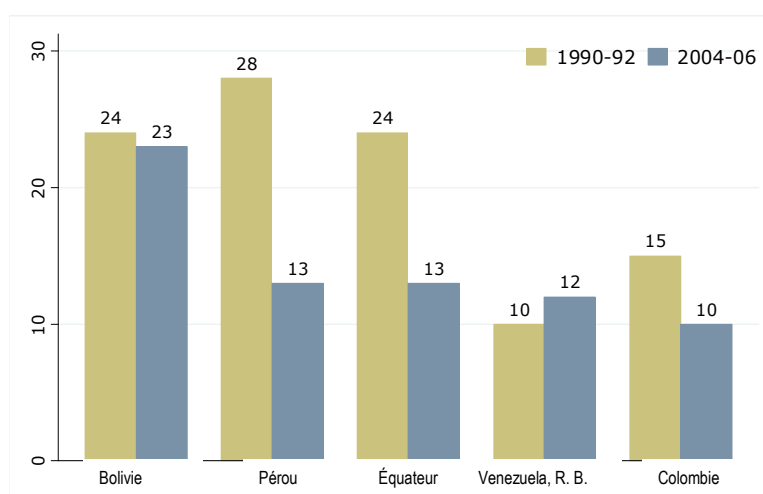
11. Les tendances de la pauvreté dans la sous-région ont été orientées vers une amélioration dans les années 1990 et jusqu'à 2007. Au cours de cette période, la majorité des pays de la zone, exception faite du Paraguay, ont réussi à réduire l'incidence de la pauvreté, et tous ont fait reculer l'indice de la misère. Sur ce point, la pauvreté et la malnutrition infantile au Paraguay atteignent respectivement 60,5% et 11%.

12. Dans la zone des pays andins, des progrès significatifs ont aussi été observés ces dernières années, bien que dans certains cas, la situation se soit aggravée entre le début des années 1990 et le milieu de la décennie actuelle. Le Pérou, la Colombie et l'Équateur sont les pays qui ont enregistré les avancées les plus importantes et qui, ensemble, ont contribué à réduire de plus de 4 millions le nombre de personnes sous-alimentées dans la région.

13. Pendant ce temps, la Bolivie et le Venezuela sont les deux seuls pays d'Amérique du Sud qui affichent une hausse de 500 mille et 1 million respectivement le nombre de personnes victimes de sous-alimentation au cours de la même période. Le cas du Venezuela est un cas particulier dans la mesure où si la proportion de la population victime de la faim a aussi augmenté, pour passer de 10% en 1990-1992 à 12 pour cent en 2004-2006, ce phénomène est survenu précisément au lendemain d'une crise économique et politique qui a fortement entamé l'économie en 2002 et 2003. Il est cependant permis de penser que la croissance rapide observée les années suivantes a amélioré de manière significative l'accès à l'alimentation, sachant qu'entre 2004 et 2007, l'incidence de la pauvreté a reculé de 19% à 8,5 pour cent.

14. En résumé, la période comprise entre 1990 et 2006 correspond à des avancées très positives dans la lutte contre la faim, sachant que près de 8 millions de personnes ont pu sortir de la situation de sous-alimentation dans l'ensemble de la sous-région.

Figure 4. Pourcentage de la population sous-alimentée dans les pays andins
1990-1992 – 2004-2006



Situation du secteur agricole et forestier

15. Au cours des dernières années, l'agriculture de la sous-région, en particulier du Cône Sud et de la Bolivie, a enregistré une progression en valeur des exportations de céréales et d'oléagineux. La plus forte hausse des prix internationaux de ces produits est intervenue durant la période 2006-2008, au bénéfice de l'Argentine, du Paraguay, de l'Uruguay et du Brésil. En revanche, la hausse des prix des racines, des tubercules et des fruits tropicaux a été plus limitée, ce qui explique la réduction des flux d'échanges commerciaux en 2007-2008 dans les pays andins (importateurs de céréales et d'oléagineux).

16. Les pays qui se sont spécialisés dans un nombre limité de produits agricoles pour l'exportation sont particulièrement exposés aux effets de la volatilité. En outre, l'incertitude accrue sur les marchés comporte le risque de décourager la production et l'investissement dans le secteur agricole, avec pour effet d'affaiblir l'offre alimentaire locale et d'aggraver le problème de la sécurité alimentaire pour les familles les plus pauvres.

17. L'Amérique du Sud est numéro un mondial des exportations de viande bovine avec 43% du total des exportations dans le monde, la production de viande bovine, principale activité du secteur, représentant 62% de sa valeur totale. À côté de l'élevage bovin, l'aviculture et la porciculture occupent une place significative, 30% et 7% respectivement. Le petit élevage a une importance économique limitée mais joue un rôle déterminant sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la mesure où il est majoritairement lié à de petites exploitations familiales fournissant des produits de haute valeur nutritionnelle.

18. De son côté, le secteur laitier, dominé par l'Argentine et l'Uruguay, représente 56% et 18% respectivement des exportations de la région. Pendant ce temps, le Venezuela, le Chili et le Brésil s'affichent comme les principaux importateurs régionaux de viande comme de lait (à l'exception du Chili dans le cas du lait). La petite exploitation laitière représente une part importante de la production de la région (60% du total) et constitue le principal fournisseur des marchés locaux. Cependant, elle rencontre des difficultés pour accéder aux maillons supérieurs de la chaîne de valeur, en raison principalement de limitations techniques, du manque de capacités commerciales et des barrières que représentent les normes de qualité.

19. Dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes mais en Amérique du Sud en particulier, la majeure partie de la production bovine obéit à un modèle d'exploitation extensive. Les techniques de pâturage mises en oeuvre dans la sous-région contribuent à la dégradation des sols, au point qu'environ 70% des prairies se trouvent dans un état de dégradation modéré à avancé.
20. En ce qui concerne le secteur forestier, les forêts d'Amérique du Sud couvraient en 2005 une superficie de 831 millions d'hectares, équivalant à 54,15% de la superficie boisée de tout le continent et plus de 20% à l'échelle mondiale. Le Chili et le Brésil occupent une place de premier plan au niveau mondial pour la production et les exportations de bois rond, de bois scié et de pâte à papier. Par ailleurs, les produits forestiers non ligneux ont connu un développement qui est appelé à s'intensifier dans les prochaines années, avec des bénéfices significatifs pour les populations qui vivent de la forêt.
21. D'un autre côté, les forêts naturelles sont soumis à une pression croissante qui résulte de politiques tournées vers l'industrialisation et de la demande mondiale constante de produits agricoles, d'élevage et forestiers et de biocarburants. Le taux annuel de perte des forêts durant la décennie 1990 - 2000 a été de - 0,44%, alors qu'au cours des cinq ans 2000-2005, il a atteint - 0,50% en Amérique du Sud. L'Amérique latine et les Caraïbes sont responsables de plus de la moitié de la déforestation totale mondiale, malgré l'augmentation des aires protégées dans la région, et la sous-région contribue à elle seule à plus de 90% de cette perte.
22. En dépit des progrès réalisés par un certain nombre de pays à travers leur Plan national forestier, le caractère de l'institution responsable de la gestion du secteur forestier présente encore de nombreux problèmes dans d'autres pays, dont les capacités de gestion durable des ressources forestières sont limitées. La sous-région dispose d'un potentiel de croissance pour améliorer les capacités d'exploitation durable de ses ressources ligneuses et non ligneuses, et les services environnementaux associés aux marchés du carbone forestier.
23. La production halieutique place le Pérou et le Chili en 2ème et 6ème position respectivement au niveau mondial. Et pour sa part, le Chili, avec une production de plus 800 000 tonnes par an, se classe parmi les premiers centres de production aquacole à l'échelle mondiale.
24. Alors que l'aquaculture a connu une croissance accélérée, de nombreuses pêcheries importantes de la région ont atteint leur niveau maximum de production. C'est pourquoi l'aquaculture représente aujourd'hui un grand potentiel encore inexploité pour contribuer à la production d'aliments de grande valeur nutritive et d'un faible coût pour les populations.
25. Malgré ce qui précède, le secteur aquacole a été confronté à des problèmes, notamment de maladies résultant de pratiques aquacoles non optimales, dommageables pour la capacité environnementale des zones d'élevage. À cela s'ajoute la hausse des prix des facteurs de production, en particulier des aliments pour animaux et de l'énergie, qui a affecté les petites entreprises aquacoles aux ressources limitées.
26. Les ressources naturelles de l'Amérique du Sud jouent un rôle fondamental dans l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique. En matière d'atténuation, il convient de signaler des initiatives comme l'évaluation de la contribution des secteurs productifs aux émissions de gaz, la mise en oeuvre de technologies propres dans la production alimentaire (MDP), les économies d'énergie, parmi d'autres.
27. En dépit des mesures d'adaptation adoptées par les pays de la sous-région, l'impact des catastrophes naturelles - qui ont augmenté en fréquence et en intensité - sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire reste considérable. Pour n'en mentionner que quelques-unes, les inondations (Équateur), les sécheresses (Cône Sud) et les gelées (pays andins) se sont intensifiées. Malgré le manque d'évaluations détaillées des dommages, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) estime à près de 7 milliards d'USD les pertes matérielles et à 4,5 millions environ le nombre de personnes touchées par des catastrophes naturelles dans la région chaque année.

28. Dans ce scénario, la sécurité alimentaire se trouve affectée dans toutes ses dimensions, en particulier celles de la disponibilité et de l'accès aux aliments; dans le premier cas, les effets sur la production alimentaire affectent la distribution des aliments à l'échelle globale et locale.

Globalement, les prévisions font état de rendements accrus dans les zones tempérées et de rendements en baisse dans les zones tropicales. Cette situation est particulièrement grave pour les pays à faible revenu, qui disposent de capacités financières limitées pour le commerce et qui dépendent étroitement de leur production interne; ces pays ne seraient pas en mesure de faire face à cette baisse de rendement et se trouveraient dans une dépendance accrue à l'égard de l'aide alimentaire. En ce qui concerne l'accès aux aliments, les effets du changement climatique sur toutes les formes de production agricole influent sur les moyens d'existence des producteurs qui dépendent du secteur, en particulier des plus pauvres dont la capacité d'adaptation est faible (FAO, 2008).

29. Parmi les stratégies d'adaptation au changement climatique possibles, certains pays de la sous-région ont centré leur effort sur la gestion des risques de catastrophes naturelles (GRC), à travers le renforcement institutionnel des systèmes nationaux et sous-nationaux de gestion du risque dans le secteur agricole, en complément des systèmes de protection civile existants. Ces systèmes ont contribué à un changement de paradigme au profit de la gestion des risques (prévention, atténuation, alerte, réponse, relèvement et développement), et non plus de la gestion de crise. Dans le cadre de la GRC, l'adoption de pratiques productives de réduction du risque de catastrophes (RRC) a également été encouragée au niveau local à travers des actions de formation, de systématisation des bonnes pratiques, d'incorporation et de transfert des savoirs traditionnels.

30. Les pays de la sous-région ont incontestablement adopté des mesures conformes aux engagements pris dans le cadre de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC). Cependant il leur reste à relever un certain nombre de défis pour développer et mettre en oeuvre ces activités à l'échelle sous-nationale et locale.

III. DOMAINES CRITIQUES À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

31. Suivant le processus illustré à la Figure 1, différents domaines d'action prioritaires ont été identifiés, lesquels constituent un cadre d'action coordonnée entre la FAO et les institutions nationales contreparties. Ces domaines prioritaires sont résumés ci-après, Tableau 1.

Tableau 1. Domaines et priorités définies pour la sous-région

Domaine thématique	Priorité
1. Sécurité alimentaire et nutritionnelle	1.1 Agriculture familiale
	1.2 Politiques publiques pour réduire la faim et la malnutrition infantile
	1.3 Agriculture urbaine et périurbaine
2. Développement rural durable	2.1 Préservation des technologies et produits traditionnels
	2.2 Développement de l'aquaculture et de la pêche durable
	2.3 Développement de l'élevage durable
	2.4 Gestion forestière durable
3. Qualité et sécurité sanitaire des produits agro-alimentaires	3.1 Systèmes de contrôle des aliments
	3.2 Politiques publiques de sécurité sanitaire des aliments
4. Santé des ressources agricoles, aquacoles et forestières	4.1. Maladies et ravageurs transfrontières
	4.2. Maladies des organismes aquatiques d'importance
5. Changement climatique, gestion des ressources naturelles et gestion des risques de catastrophes	5.1 Conservation et utilisation durable des ressources génétiques et hydriques et des sols pour l'agriculture et l'alimentation
	5.2 Adaptation et atténuation des défis environnementaux induits par le changement climatique
	5.3 Gestion des risques de catastrophes comme priorité nationale et sous-nationale, et mise en oeuvre de pratiques locale de réduction des risques de catastrophes

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Agriculture familiale (AF)

32. L'agriculture familiale revêt une grande importance dans la sous-région, en premier lieu par sa contribution à l'emploi du secteur, qui atteint au Brésil 77%, au Chili 57% et en Colombie 57%. Au niveau des exploitations, l'agriculture familiale représente près de 90% du nombre total d'exploitation dans les pays précités. Mais malgré sa contribution à l'emploi rural et à l'organisation de la production, sa part dans la valeur de la production sectorielle est nettement inférieure: Brésil (38%), Chili (27%) et Colombie (41%). Ces données montrent que, plus qu'à un problème d'emplois, l'agriculture familiale est confrontée à un problème de bas revenus associés à une faible productivité. Le manque d'investissements privés, l'accès limité aux biens et services publics ainsi qu'au financement sont quelques-uns des facteurs qui influent sur sa productivité et sa compétitivité.

33. Il est indispensable de prendre en compte l'extrême hétérogénéité de l'agriculture familiale en termes de caractéristiques sociodémographiques, de localisation spatiale, d'accès aux actifs publics et privés et de stratégies de création de revenus, autant de considérations qui montrent bien qu'il n'existe pas de recette unique pour les politiques à mettre en oeuvre. Il faut prendre en compte les différences entre l'agriculture familiale de subsistance, en transition et consolidée, pour pouvoir appuyer les programmes d'accès au crédit, de transfert d'actifs, de développement des capacités, d'emplois temporaires et d'aide aux ménages vulnérables comme au développement des filets de protection sociale.

34. Les nouvelles formes de stimulation de la production agricole dans la durée privilégient l'autogestion et l'autosuffisance des petits et moyens producteurs ruraux, en facilitant leur insertion dans les marchés locaux et internationaux.

Politiques publiques visant à réduire la faim et la malnutrition infantile

35. Actuellement, l'élaboration des politiques et des projets sur ce thème présente une série de caractéristiques qui va dans le sens d'une action inclusive et transversale et qui intègre différentes dimensions. Des éléments comme la décentralisation, le renforcement des capacités institutionnelles (régionales, nationales, locales), la gestion des savoirs et la participation citoyenne sont pris en compte et approfondis - par les institutions et les organisations - pour définir les politiques de sécurité alimentaire et de nutrition.

36. La priorité retenue s'inscrit dans le cadre de la réalisation du premier Objectif du millénaire pour le développement. La FAO fournit une aide en matière de conception, d'évaluation et de production des informations pertinente à l'échelle nationale, sous-nationale et locale, en mettant l'accent sur les populations les plus fragiles. La nécessité pour les pays de la sous-région de se doter d'une politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle permet d'aborder des thèmes qui touchent à une intensification durable de la production, à la sécurité sanitaire des aliments et à la promotion de l'agriculture urbaine et périurbaine (principalement dans les pays andins).

Agriculture urbaine et périurbaine

37. Le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine vient compléter l'autosuffisance des familles aux faibles ressources, à travers l'autoconsommation de la production ou les revenus générés par sa commercialisation locale. Cette production permet aux familles de réduire leurs dépenses alimentaires, en dégagant par là même des ressources pour d'autres postes de dépense, et de dynamiser le petit commerce local, indépendamment de la dynamique des marchés de gros.

38. L'Organisation apporte sa contribution en appuyant la conception et la mise en oeuvre des politiques à l'échelle nationale et locale, le développement des capacités, la systématisation et l'échange des expériences ainsi que la promotion des réseaux d'agriculture urbaine et périurbaine sous-régionaux.

Négociations sur le commerce international des produits agricoles et forestiers

39. La promotion de la sécurité alimentaire vise non seulement l'augmentation de la production mais aussi la production d'aliments conformes aux normes internationales, qu'il s'agit de renforcer et de mettre à niveau entre les pays de la sous-région. A cet effet, il est nécessaire de définir des politiques publiques qui intègrent la qualité sanitaire des aliments dans leur champ d'application. Dans ce contexte, la FAO appuie les efforts des mécanismes nationaux, régionaux et transfrontaliers dans le domaine de la lutte contre les maladies du bétail et les ravageurs, là où les organismes sous-régionaux et les ministères sont les mieux à même d'élaborer et de négocier des accords sur le commerce international des produits agricoles et forestiers.

Développement rural durable

Préservation des technologies et produits traditionnels

40. L'agriculture familiale et la préservation des technologies et produits traditionnels amèneront les communautés et les familles bénéficiaires de territoires reconnus prioritaires à augmenter de manière durable leur production et leur consommation de produits traditionnels. Des aspects comme le régime foncier et le cadre juridique de l'aide aux communautés autochtones sont aujourd'hui encore des thèmes de travail dans différents pays d'Amérique du Sud et font l'objet d'une étroite coopération inter-institutions.

41. L'appui au renforcement des technologies ainsi qu'au développement de systèmes d'information et de certification agricole (commerce équitable, gestion des pesticides, renforcement institutionnel et système de conservation du matériel génétique autochtone) sont quelques-unes des aspects d'un travail visant à créer des conditions favorables pour un développement économiquement autonome de l'agriculture familiale.

Développement de l'aquaculture et d'une pêche durable

42. L'exploitation des ressources halieutiques s'est fortement intensifiée. L'Équateur, la Bolivie, le Pérou et le Chili orientent désormais leurs activités vers le développement durable de la petite pêche artisanale et de l'aquaculture. Le renforcement du caractère institutionnel de la pêche et des petits pêcheurs pour garantir l'autosuffisance et le développement durable de la production est un axe de travail central de la sous-région.

43. Les efforts se concentrent sur des systèmes de production qui intègrent les principes de la pêche responsable et les bonnes pratiques aquacoles (BPA) dans le cadre normatif national. Dans ce contexte, le but poursuivi est l'élaboration de directives techniques de certification, l'augmentation des espèces autochtones élevées dans des systèmes de production aquacole durable et la promotion de systèmes d'aménagement du territoire incluant des techniques de zonage pour l'aquaculture.

Développement de l'élevage durable

44. Comme indiqué précédemment, la production animale bénéficiera de l'augmentation de la demande interne et mondiale de produits d'origine animale; en outre, la production à petite échelle est source d'emplois et de sécurité alimentaire pour des millions de personnes. Toutefois, l'amélioration de la productivité doit prendre en compte la réduction de ses effets sur l'environnement.

45. Il est nécessaire d'incorporer les Bonnes pratiques d'élevage (BPE) dans le cadre normatif national et de les intégrer dans la production, à ses différentes échelles. Il importe à cet effet de promouvoir l'adoption d'une stratégie régionale/sous-régionale de restauration des pâturages dégradés et d'intensification durable de la production dans le cadre de systèmes intégrés.

Gestion forestière durable

46. La conservation des ressources forestières dans les pays de la région repose sur la mise en oeuvre d'activités de reboisement inscrites dans chaque Plan forestier national. Au Pérou et en Équateur, il convient de noter les efforts déployés en matière de lutte contre les coupes illicites, à travers des programmes de traçabilité forestière, et contre la désertification et la dégradation des forêts. L'exploitation durable des forêts est source de bénéfices alternatifs: ressources non ligneuses, services environnementaux, conservation des écosystèmes, pour ne mentionner que ceux-là.

47. Le renforcement institutionnel de ce secteur s'inscrit dans la continuité des politiques menées avec succès jusqu'ici, lesquelles ont permis d'impliquer des acteurs et institutions forestières dans la gestion durable des forêts et des aires protégées, grâce aux Bonnes pratiques forestières (BPF) incorporées dans le cadre normatif national et appliquées par les producteurs dans les pays de la sous-région.

Qualité et sécurité sanitaire des produits agroalimentaires

Systèmes de contrôle des produits alimentaires

48. Pour répondre aux besoins de la production agricole destinée à la fois à l'exportation et à la consommation interne, il est nécessaire de disposer de produits conformes aux normes internationales. C'est pourquoi les efforts portent principalement sur des systèmes de contrôle équivalents pour garantir la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et sur l'harmonisation des normes à l'échelle internationale.

Politiques publiques de sécurité sanitaire des aliments

49. Considérant l'importance de la sécurité sanitaire des aliments parmi les dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'accent est mis sur l'intégration de la sécurité sanitaire des aliments dans les politiques nationales de sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur l'élaboration de plans d'action concertés sur ce thème.

Santé des ressources agricoles, aquacoles et forestières

Maladies et parasites transfrontières des animaux

50. L'attention portée par les pays de la sous-région à la santé animale et végétale est particulièrement marquée au Chili, en Équateur et en Bolivie, ces deux derniers ayant mis en place un plan d'élimination de la fièvre aphteuse. Par ailleurs, des efforts visent la sauvegarde du patrimoine génétique des espèces menacées, à travers leur utilisation et leur conservation durable, pour garantir une meilleure gestion de la sécurité alimentaire.

51. Pour renforcer les mécanismes sous-régionaux et nationaux de lutte contre les maladies et ravageurs, il est nécessaire d'impliquer les pays dans le plan régional de prévention de la grippe aviaire hautement pathogène et, par ailleurs, de consolider les systèmes nationaux, cadres normatifs et systèmes de surveillance et d'évaluation. Enfin, une attention particulière doit être portée à l'aide à l'éradication de la fièvre aphteuse, à travers l'élaboration de plans nationaux d'action et de réponse rapide face à une épidémie.

Maladies des organismes aquatiques d'importance commerciale

52. Étant donné l'importance de l'aquaculture, en particulier pour les communautés côtières vulnérables, l'accent est mis sur le renforcement de la prévention des maladies avec des systèmes de certification harmonisés et l'adoption de normes pour les déplacements d'organismes aquatiques.

Changement climatique, gestion des ressources naturelles et gestion des risques de catastrophes

Conservation et utilisation durable des ressources génétiques et hydriques et des sols pour l'agriculture et l'alimentation

53. En Bolivie, au Pérou et en Colombie, les programmes d'action nationaux incluent l'amélioration de la gestion durable et de la réhabilitation des bassins hydrographiques, en complément du renforcement institutionnel des organisations concernées.

54. Du fait de l'extrême diversité naturelle qui caractérise la région, la gestion des ressources naturelles est confrontée à plusieurs défis, dont:

- gestion environnementale responsable des systèmes de production animale;
- promotion de la gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique;
- gestion des zones humides;
- systèmes agricoles respectueux de la biodiversité et gérés et exploités de manière durable par les communautés locales;
- préservation du patrimoine génétique des zones menacées;
- amélioration de la gestion des résidus agricoles; et
- protection intégrée.

Adaptation et atténuation face aux défis environnementaux du changement climatique

55. La Convention cadre des Nations Unies pour le changement climatique prévoit que les pays se dotent d'un Plan d'action sur le changement climatique, décliné en politiques et stratégies d'adaptation et d'atténuation pour les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des forêts, des pêches et de l'aquaculture.

Gestion des risques de catastrophes (GRC) comme priorité nationale et sous-nationale, et mise en oeuvre de pratiques locales de réduction des risques de catastrophes (RRC)

56. Des progrès notables ont été faits dans les pays de la sous-région en matière de gestion et de réduction des risques de catastrophes. Concernant la gestion des risques de catastrophes, il convient de noter le renforcement institutionnel des systèmes nationaux, et dans le domaine de la réduction des risques, la mise en oeuvre de pratiques locales qui attestent d'une transition de la gestion de crise vers la gestion des risques. Mais des problèmes subsistent en ce qui concerne la stabilité institutionnelle de l'approche de la gestion des risques, la production et la diffusion des informations relatives aux menaces et aux facteurs de vulnérabilité, à tous les niveaux, le partage des savoirs et le changement culturel, et l'amélioration de la préparation aux situations d'urgence.

IV. RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

57. Comme cela a pu être démontré, la petite et moyenne agriculture joue un rôle essentiel dans l'économie sylvo-agricole et à l'échelle mondiale. La capacité potentielle de l'Amérique latine à augmenter le rendement des superficies agricoles doit être mise à profit, voire stimulée par des politiques en faveur de l'accès à la recherche, du développement et de l'innovation (R+D+I) dans les zones rurales.

58. L'intégration de la petite et moyenne agriculture aux filières agroalimentaires est indispensable pour créer des modèles d'entreprises rurales capables d'exploiter et d'améliorer les technologies traditionnelles et, ainsi, de bénéficier à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés engagées dans ces activités. Dans le même temps, l'utilisation des terres nécessite des technologies adaptées à un usage efficace, raison pour laquelle l'investissement - tant public que privé - doit s'orienter vers des techniques d'irrigation adaptées aux besoins en eau et à l'utilisation durable de la ressource.

59. Répondre au changement climatique comme une priorité est un défi à l'échelle mondiale et locale. Il est indispensable pour s'y préparer d'élaborer des plans d'adaptation et d'atténuation confiés à des structures institutionnelles stables, en prenant en considération le développement des capacités, la recherche, l'innovation et l'adoption de mesures incitatives.

60. Les situations d'urgence qui résultent de menaces naturelles (sécheresses, gelées, inondations, etc.) et d'origine anthropique (conflits sociaux et armés) sont toujours plus fréquentes. D'où la nécessité de renforcer la gestion des risques de catastrophes (GRC) pour prévenir et atténuer l'impact des catastrophes, et de promouvoir dans le même temps des pratiques de réduction des risques (PRR) en vue d'améliorer la résilience des communautés et de préserver leurs moyens d'existence.

61. Actuellement l'élevage peut contribuer à la préservation de l'environnement et du milieu rural tout en étant une activité rentable, ce qui suppose d'investir massivement dans la technologie, la recherche et le développement. Il est nécessaire pour cela de coordonner les efforts de lutte contre les maladies (santé animale) et d'impliquer l'ensemble des producteurs, quelle que soit leur taille. L'élevage pourra ainsi se voir reconnaître un rôle essentiel dans le renforcement de la santé animale et nutritionnelle, la réduction de la pauvreté et une meilleure gestion des ressources naturelles.

62. Il est indispensable de développer l'aquaculture artisanale pour réduire la pauvreté et améliorer la santé animale et nutritionnelle, en facilitant l'accès aux capitaux et aux équipements productifs ainsi qu'aux intrants nécessaires. A cet effet, il convient d'envisager une approche écosystémique de l'exploitation et de la conservation durable des ressources halieutiques.

63. La mondialisation ouvrant une brèche concurrentielle pour les producteurs ruraux, l'adhésion à des normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments est un impératif pour les petits et moyens producteurs ruraux.

64. La conservation et la valorisation des forêts et des produits forestiers doivent être améliorées, dans le but de lutter contre le changement climatique à travers le paiement des services environnementaux, l'exploitation de produits forestiers non ligneux et la production de biocarburants (éthanol de cellulose).

65. La prise en compte de l'équilibre entre les facteurs biologiques, productifs et sociaux présents sur le territoire - aménagement du territoire - est une dimension incontournable de l'élaboration de politiques durables pour le secteur sylvo-agricole.